

Conseil de quartier Centre-Village

Compte rendu de la réunion du 16 avril 2013

Lieu : Mairie, salle Douville 20h

Présents : Olivier AFONSO, Marie-Claude BROCHOT, Françoise DAVOIGNEAU, Fabienne DEBERNARD, Françoise LEMOINE, Candice MARION, Cécile REMY, Jacques RICHARD et Alberto ROMEO.

Jean-Pierre DEPONDT (Conseiller municipal délégué à la Démocratie locale)

Mohamed MAHIEDDINE (service Démocratie locale)

Invité : Rodolphe BARRY, Maire-adjoint délégué à la Sécurité Publique, à la Circulation et aux Transports

Excusés : Rita ASSAF, Josette BIAZZO, Francis LECOMTE, Jean NGAFAOUNAIN et David RENO

Rédacteur : Françoise LEMOINE

Ordre du jour :

1 – Validation du compte-rendu en date du 28 février 2013 :

Aucune remarque. Le compte-rendu est validé à l'unanimité.

Il est demandé la mise en ligne rapide du compte-rendu sur le site de la mairie.

2 – Un an après la réunion publique du CQCV sur le sujet de la sécurité autour des écoles, le CQ a souhaité inviter Rodolphe BARRY, Maire-adjoint délégué à la Sécurité Publique, à la Circulation et aux Transports (Police, Transports (préconisations auprès de la CA), voiries (hors gros travaux), afin de faire un bilan des actions menées depuis et celles en suspend.

Rodolphe BARRY indique en préambule que la ville est aux normes en ce qui concerne la sécurité autour des écoles ce qui n'est pas le cas dans toutes les villes. Il précise que rien ne sera fait cette année en matière de signalisation supplémentaire.

Jean-Louis ROUSSET lui a remis un état des lieux en suivant la page de synthèse du document de présentation de la réunion.

- Rue Blaise Pascal : le marquage au sol « 20 km/h » a été inscrit au sol pour rappeler aux conducteurs la limite de vitesse ; réalisé en mars 2013.

Remarque : pourquoi ce montage d'écriture alors qu'ailleurs il a bien été dessiné le cercle des 30km/h ? Cela n'existe pas pour 20Km/h ?

- Rappel : les rues de Voisins représentent 48 km et sont réparties entre :
 - o La Commune : 13,8 km
 - o La CASQY : 16,4 km

- Les ASL : 17,8 km
- Auxquelles il faut ajouter la RD 36 et la RD 91 appartenant au Conseil Général 78
- Problème d'entretien rue aux Fleurs au niveau de la Résidence de Port Royal : les espaces gazonnés en bordure de rue ont été endommagés par des camions qui sont montés sur les trottoirs – lors de l'abattage des peupliers.
- Rodolphe BARRY : Il s'agit d'un problème d'ordre privé car cette bordure a été rétrocedée par K&B à la résidence ; Le président de l'ASL doit intervenir auprès de K&B.
- Remarque du CQCV : des camions du nouveau chantier K&B vont régulièrement stationner à ce niveau afin de désengorger la file d'attente à l'entrée du chantier. Cette dernière nuit au flux de circulation mais est surtout dangereuse pour les piétons qui au niveau du passage piétons ne sont pas visibles (au niveau de Lidl ou de l'opticien). L'initiative des conducteurs de poids lourds est donc appréciable.
- Rue de la Mérantaise / rue aux Fleurs :
 - Pose d'un panneau d'interdiction de tourner rue de la Mérantaise pour les camions
 - Pose de jardinières devant la maison d'angle en janvier 2013 afin de la protéger des camions
 - Des balisettes vont être installées par la CASQY
 - École des Pépinières : Demandes faites lors de la réunion publique : pose d'un panneau indiquant l'école avenue du Grand Pré => demande faite à la CASQY. Quand ?
 - Pose d'un panneau clignotant au niveau du terrain de sport (niveau chemin des ruelles), => Non fait, donc relance.
 - Ecole de la Sente des Carrières : signalétique : deux panneaux clignotants en amont en venant du centre ville et de la vallée (panneau traversée d'enfants et non « attention école »)
 - Remarque de JLR: il semble que les panneaux ludiques avec dessins d'enfants traversant attirent davantage de même lorsqu'ils clignotent à l'arrivée d'un véhicule.
- Aménagements de la rue de la Mérantaise : il existe actuellement une réflexion quant à l'aménagement de la rue et la mise en sens unique de certains tronçons de rue (rue des Pivoines, rue Mérantaise nord) ; Toutes les ASL ont été consultées ; Joli Pré va être contacté par la ville suite au rdv manqué de la dernière réunion. Une réunion avec l'ensemble des ASL concernées devrait avoir lieu.
 - => remarques partagées avec le CQCV : attention à ce que la rue en sens unique ne provoque une montée de la vitesse
 - Elargissement des trottoirs prioritaires (1,40m)
 - Signalisation cyclistes

- Quid du stationnement
- Plateau surélevé à la sortie de la rue du Pré sous la Ferme
- Rond point de la rue des Pivoine doit être réduit
- Le sens unique de la rue des Pivoine sécurise la traversée des enfants
- Discussion actuellement avec ASL Chamfleury pour savoir qui fait quoi
- Les travaux de réfection de la chaussée au niveau de l'école de la Sente des Carrières ne pouvaient avoir lieu qu'à l'issue des travaux de réfection de l'école. Ils devraient donc être effectués par la CASQY sous peu :
- Intersection entre le bas de la rue Victor Hugo et la rue de la Mérantaise : Réflexion pour installer un stop ou un feu en amont de l'école en provenance de la vallée pour réguler les flux.
- Plateau surélevé devant école au niveau de la coulée verte Attention au problème des habitants de la rue Mme de Sévigné qui ne peuvent sortir de chez eux le matin
- Positionnement de la barrière sur la coulée verte n'oblige pas un enfant à s'arrêter avant de traverser vers l'école. Remarque notée mais pas de budget.

Le CQCV relance le sujet délicat de la présence de la Police le matin sur le seul site du BDG.

Il a été demandé que les policiers tournent le matin et soient non seulement au BDG mais aussi à l'école des Pépinières et de la Sente des Carrières.

Les familles s'énervent de voir un policier dans le véhicule municipal et un autre faire traverser les enfants au BDG quand aucune présence n'est assurée sur les autres sites. Rodolphe BARRY répond que depuis le 1^{er} janvier 2013, Mme D'HARTOY, Directrice Générale des Services de la Ville, demande à la Police municipale de remplir une fiche de rapport de patrouille (fichier Excel). Sur les 2 policiers l'un doit être au BDG, l'autre sur le site d'une autre école.

Les membres du CQCV mettent en doute que cette pratique soit respectée compte tenu de l'absence constatée de la police. Rodolphe BARRY prend note de la mise en cause des écrits policiers.

A la question : Pourquoi toujours 1 au BDG, Rodolphe BARRY répond que c'est historique et que rien ne changera d'ici la fin de cette année scolaire. Une nouvelle organisation pourra être envisagée à la rentrée prochaine.

Le fait que la rue du Plan de l'Eglise soit plus dangereuse que les autres axes en raison du flux de véhicules qui l'emprunte afin d'éviter les feux de la RD 36 n'est pas acceptable, car dès que l'on se trouve derrière un bus, il est impossible d'accélérer ni même de doubler. Alberto ROMEO se propose de se rendre lui-même sur place pour qualifier et quantifier le trafic du matin.

Olivier AFONSO rappelle avoir fait appel au Commissariat de Guyancourt en septembre dernier afin de procéder à une opération radar rue de la Mérantaise pour les véhicules venant de la vallée. Cela a eu le mérite de sensibiliser certains conducteurs.

Rodolphe BARRY en profite pour indiquer que la ville de Voisins va passer au PV électronique car la police passe trop de temps à traiter les PV. La police se doit entre autre de contrôler une zone bleue par jour (nota : pas de verbalisation actuellement sur environnement de la poste compte tenu des travaux de la place de la mairie) Budget de 4 à 5K€ pour 2013 (achat + prestations).

4 carrefours dangereux sur Voisins :

Rue Gilbert de Voisins : des aménagements ont été effectués à la demande du CQCV (stop, limitation vitesse)

Devant la « Providence » : étude d'aménagement en cours ; fin mars, la CASQY et la Mairie se sont vues pour la zone Poste/Hélène Boucher.

Comme l'avait demandé le dossier du CQCV de 2010, une zone piétonne plus large sera installée devant l'église, une interdiction de stationner le long de la voie et un traçage au sol seront réalisés.

Le plan d'architecture sera envoyé par la CASQY pour validation, le CQCV sera consulté sur ce dossier.

Remarque : est-il possible de verbaliser l'incivisme des gens qui stationnement sur la voie pour se rendre à la Providence ?

Avenue du Grand Pré devant l'école des Pépinières :

Relevés de radar les plus marquants d'excès de vitesse ; pas de respect des enfants. Certains contournent l'arrêt de bus par le parking scolaire pour éviter d'attendre derrière un bus.

Un radar pédagogique coûte entre 3 et 6k€. Montigny en a acheté un qu'il déplace devant les écoles.

Carrefour rue des Pivoines, rue de la Mérantaise et rue Alfred de Vigny : sera traité dans le cadre de la réflexion sur le changement de sens de circulation avec les ASL concernées.

Eclairages :

Mérantaise : étude en cours avec les prochains travaux

Alfred de Vigny : de l'Ecole vers rond point = secteur privé (Joli Pré)

Les services vont contacter la CASQY pour une étude

Propreté :

Vigilance mais essentiellement due à l'incivisme ; une personne est employée à temps plein pour les poubelles de rue !

Le CQCV fait remarquer que devant le restaurant le Carré et le coiffeur, on trouve des tas de mégots sur la chaussée ; à surveiller.

Poubelle du Mérantais signalée pleine surtout devant la pharmacie => Ajouter des poubelles.

Pépinières => une poubelle doit être installée.

Travaux :

- Rue Serpentine : apparition d'une ornière suite au chantier de la passerelle.
- Les trous dans la chaussée dus au gel ont été rapidement rebouchés.
- Les dalles devant la compagnie d'assurance des douves n'ont pas été réparées alors que signalées depuis longtemps
- La demande du CQCV d'un arrêt de bus couvert pour les enfants rentrant vers Magny à côté du commissariat : ce serait impossible à cet endroit ; voir pour déplacer l'arrêt de bus.
- Passerelle : reprise des travaux pour mise en conformité (fissures, essais de charges) avant ouverture.

Comptages :

✓ Moyenne en 8h et 10h :

- Rue Blaise Pascal : 250 vls/h / vitesse moyenne : 22/20 km/h
- Rue de Port Royal : 300 vls/h / vitesse moyenne : 33/50 km/h
- Rue de Port Royal (restaurant la Ferme): 130 vls/h / vitesse moyenne : 35/50 km/h
- Rue des Pyramides : 600 vls/h / vitesse moyenne : 38/50 km/h
- Rue de la Mérantaise : 330 vls/h / vitesse moyenne : 29/30 km/h

✓ Moyenne en sortie (17h à 20h) :

- Rue de Port Royal : 130 vls/h / vitesse moyenne : 38/50 km/h
- Rue de Port Royal (restaurant la Ferme): 550 vls/h / vitesse moyenne : 36/50 km/h
- Rue des Pyramides : 500 vls/h / vitesse moyenne : 52/50 km/h
- Rue de la Mérantaise : 230 vls/h / vitesse moyenne : 32/30 km/h

Le CQCV déclare que ces chiffres ne sont pas exploitables s'ils ne sont pas communiqués par tranche horaire ; c'est les créneaux 7h/8h et 8h/9h qui nous intéressent et que nous pourrions comparer aux chiffres existants pour voir la progression ou les améliorations enregistrées.

Rodolphe BARRY propose que l'ensemble des chiffres soient communiqués au CQCV. Un nouveau comptage par la CASQY a eu lieu en mars pour l'onde verte.

LE CQCV demande un comptage sur la rue des Pivoines et Mérantaise.

Les aménagements apportés par la CASQY rue de Guyancourt (au niveau de l'école du Lac) est un succès.

Les feux en sortie de Voisins (rue Hélène Boucher) ont été inversés.

Carrefour Pyramide / RD 36 : chaque changement de feu doit permettre un délai de 20'' afin que les véhicules dégagent le croisement. Or la temporisation du tourne à gauche vers l'avenue de la Pyramide ne le respecte pas – il manque 2'' – d'où le croisement limite de véhicules lors que le feu passe au vert.

Fin de l'intervention de Rodolphe BARRY

Comité Permanent de Consultation de la Manivelle

5 bâtiments (R+3 et R+2 attique) + 20 maisons sur 5000m² - 150 places de parking
Réunion publique prévue mais impossible car période électorale

EPFI Centre Village

Antoinette le BOUTEILLER viendra la présenter lors d'une prochaine réunion.

Alberto ROMEO annonce que Bouygues Immobilier qui s'est intéressé aux terrains rue Jean Racine s'est désisté car la Mairie lui réclame 50% de logements sociaux sur le programme mis en place.

L'équipe de la Mairie n'est pas au courant.

Installation de toilettes au jardin Eugène Fleuré => pas de réponse sur ce point.

CODIC : une visite du Val St Quentin doit être organisée par la Mairie – cela se fera en semaine. Un petit groupe sera convié, constitué de représentants des 3 conseils de quartier.

Les Présidents d'ASL + ont rencontré le CQ du Plan de l'Eglise ; invitation à en faire de même sur le Centre Village : Françoise LEMOINE et Olivier AFONSO s'en occupent mais cela ne pourra se faire qu'à la rentrée de septembre. Mohamed tient un fichier des ASL à disposition pour organiser les contacts ; une rencontre avec les équipes du CQ Plan de l'Eglise sera à prévoir.

Droit de réponse va paraître dans prochain VNV ; le journaliste a été vu vendredi dernier.

Prochain CQ le 12 juin 2013